

REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTERE DE L'INTERIEUR
de la SECURITE INTERIEURE et des LIBERTES LOCALES
DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE
DIRECTION CENTRALE DE LA SECURITE PUBLIQUE

Département : TARN

Commune : [REDACTED]

Téléphone : [REDACTED]

RECEPISSE DE DECLARATION DE MAIN COURANTE

Le 11/07/2019 à 16h44

M [REDACTED]

demeurant [REDACTED]

a effectué une déclaration de main courante inscrite au registre sous le numéro : 2019/009859
relative aux faits suivants : Individus - véhicules suspects

Fait à [REDACTED]

Le 11/07/2019 à 17h07

Nom et grade du fonctionnaire
Emargement et cachet du service

[REDACTED]

Observations :

1. Le droit d'accès prévu par la loi 78.17 « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 (article 34) peut être exercé auprès du secrétariat du siège de la circonscription de police dont dépend le service ayant enregistré la déclaration.
2. Aux termes de l'arrêté du 24 février 1995 autorisant la création dans les commissariats de police d'un traitement automatisé du registre de main courante, la délivrance ultérieure d'un extrait de déclaration est subordonnée à l'accord de l'autorité judiciaire.
3. Article 441-6 du Code Pénal : le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une indemnité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.
Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.
4. Les « faits », tels que précisés dans le présent récépissé sont strictement indicatifs, ne préjugant en aucune manière des qualifications qui pourraient être retenues dans l'hypothèse d'instances judiciaires.

DECLARATION DE MAIN COURANTE

Registre de main courante numéro : 2019/009859

Déclaration effectuée le 11/07/2019 à 16h44

Rédacteur : [redacted] Service : [redacted]

Objet : Individus - véhicules suspects

Adresse des faits dénoncés : Tous secteurs

Déclaration :

- "Je viens vous voir à la demande du CNES, pour vous signaler les faits suivants :
- Hier (10/07/2019) soir je me trouvais dehors à mon domicile alors que je regardais le ciel vers 22h30 j'ai entendu un bruit assourdissant un vrombissement léger qu'on pouvait entendre sur tout Castres. En direction des Cèdres j'ai alors vu un flash d'un fraction de seconde et à l'opposé du cote de Barral le même.—
- A tour de role les lumieres s'allumaient et s'éteignaient jusqu'a passé au dessus de mon domicile. On aurait dit qu'elles avancaient sur du plat à environ 200 mètres de haut. La distance entre elles étaient de 1 km.—
- J'ai vu un début de cable tendu qui était éclairé par les flashes à chaque lumière et qui partaient pour se réunir au centre où il y avait un genre de cockpit sombre.—
- Ce cockpit fermé sans lumière je l'ai vu quand l'engin est passé au dessus de moi 20 mètres avant et 20 mètres après environ.—
- Une fois que l'engin est passé au dessus je me suis levé et suis allé chercher mon téléphone.—
- J'ai pu filmé brièvement les deux lumières qui partaient en direction de Lautrec au dessus de la rocade.—
- (LUMIERES CONSTATEES PAR LE POLICIER).
- Je tiens à signaler que ces mêmes faits se sont déroulés l'an dernier aproximativement à la même date mais que j'avais localisé sur le Stade Pierre Fabre et Place de la République. Ca faisait pareil par rapport aux flashes.—
- L'an dernier je n'avais pu filmer.—
- Je n'ai rien d'autre à déclarer et écrit sur papier en détail ce que j'ai vu.—
- Déclarations faites à toutes fins utiles.—

Personnes Concernées :

Déclarant : [redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]